

## **Le congé de formation, un congé pas comme les autres ...**

Ceci n'est pas une recette miracle ... mais plutôt un témoignage personnel, et surtout pas exhaustif, qui s'adresse à tous les collègues ayant obtenu un congé de formation pour préparer le concours de l'agrégation interne d'EPS.

Etre placé en « congé » pendant 6 ou 10 mois n'est pas systématiquement une chose facile ... c'est tout un mode de vie et de fonctionnement qui s'en trouve modifié. Plus d'élèves, plus de collègues (si ce n'est lors de la formation), ... on se sent un peu isolé et perdu aussi face au volume de travail à réaliser. La « pression » est un facteur supplémentaire à gérer, source de motivation, mais aussi de stress ... parce qu'on est en congé pour préparer le concours ... et donc aussi pour le réussir.

Pour toutes ces raisons, il me paraissait intéressant de témoigner, de raconter comment on peut vivre un congé de formation ... et faire en sorte que celui-ci aboutisse sur la réussite au concours.

### **1. Le congé de formation, ou l'aboutissement d'un projet personnel**

Lorsque débute le congé, au mois de septembre, cinq petits mois séparent le candidat des premières épreuves écrites. C'est court, très court ! En fait, l'idéal consisterait à concevoir le congé comme un aboutissement, point final à une formation déjà entamée sur les années précédentes et qui, malheureusement, n'aurait pas abouti.

Débuter un congé en partant de zéro est bien entendu possible ... mais l'échéance est proche et le volume de travail est important. Dans ce cas, il paraît indispensable de prendre les devants en travaillant pendant les vacances d'été, de façon à « enchaîner » les cours de formation sans être totalement perdu ...

### **2. Quelle formation ?**

L'acceptation du congé de formation impose l'inscription et l'assiduité à une formation, qui peut être académique ou nationale, dans le cas notamment des cours par correspondance (CNED). L'inscription à la formation académique, si elle existe, me paraît essentielle et possède de nombreux avantages.

- D'abord, elle permet de rencontrer des formateurs, des collègues ... et par là même d'échanger avec eux. C'est important quand on travaille chez soi et que les contacts avec son établissement deviennent rares.
- Ensuite, la préparation aux oraux ne peut pas se faire par correspondance et cette formation est plus qu'indispensable lorsqu'on est admissible ...
- Finalement, il est tout à fait envisageable, dans le cadre d'un congé, de suivre les deux formations en parallèle, notamment dans le cadre de la préparation des écrits.

### **3. L'organisation générale**

La bonne gestion d'un congé de formation est assez difficile. Elle suppose que le candidat mette en place un emploi du temps rigoureux et surtout qu'il le respecte. Ceci paraît très important pour éviter les dérives liées au fait que l'on travaille chez soi.

L'organisation des devoirs constitue de loin l'aspect le plus difficile à gérer. En effet, se préparer aux écrits, c'est aussi s'habituer psychologiquement à surmonter le stress face à un sujet inconnu qu'il faut traiter dans un temps limité ... et à une date donnée ! Ainsi, si le candidat prévoit de traiter un sujet à telle date ... alors il est très important de ne pas changer d'avis la veille, soit parce que l'envie n'y est pas, soit parce que l'on préfère attendre un autre moment. Cette contrainte paraît essentielle pour se préparer au mieux à affronter la copie et le sujet le jour des écrits.

#### **4. La préparation des écrits**

Il n'y a pas de secret ... pour préparer des écrits, il faut écrire, et beaucoup si possible ! L'avantage du congé, c'est que l'on peut réaliser des devoirs en temps réel (6 heures), ce qui est difficilement concevable lorsque l'on cumule de front travail en établissement et préparation au concours.

C'est difficile, mais indispensable pour acquérir des habitudes d'écritures, de réflexion et, comme l'assurent à juste titre certains formateurs, être capable de « se dégager de la forme pour pouvoir se concentrer sur le fond ». Et c'est vrai. Mais ceci demande de la régularité et de la volonté ... ce n'est pas facile, et les progrès ne sont pas toujours aussi rapides qu'on le souhaiterait.

On peut choisir d'écrire toutes les semaines, en alternant les devoirs du CNED et les devoirs proposés dans le cadre de la formation académique ... c'est à chacun de décider du nombre et de la fréquence ... le plus important étant d'écrire régulièrement, en respectant les échéances que l'on s'est fixées auparavant. Il faut aussi, dans la mesure du possible rendre des devoirs complets et réalisés en temps réels. Parce que le jour J, la tension est déjà suffisamment importante ...

#### **5. La préparation de l'oral professionnel (oral 1)**

S'il est vrai que la préparation des épreuves écrites ne laisse que peu de temps pour débiter celle de l'oral 1, notamment en ce qui concerne le travail de réflexion autour des APSA, le congé de formation présente néanmoins un avantage incontestable : il offre la possibilité pour les candidats d'aller observer des collègues dans des établissements divers, avec des profils d'élèves parfois très différents, et dans des cycles d'APSA que lui-même n'a peut-être pas ou peu enseigné.

Cette source d'informations est d'une très grande richesse, et il s'agit là d'une réelle opportunité qu'il faut absolument saisir lorsque l'on se trouve en congé de formation. En effet, dans le cadre de l'oral 1, il est réellement difficile de présenter une leçon de natation pour une classe de BEP lorsque l'on travaille en collège. De la même manière, l'analyse théorique, même approfondie, d'une APSA que l'on n'a jamais enseigné ne suffit malheureusement pas, et ne remplacera jamais la mise en œuvre concrète d'un cycle dans son établissement.

#### **6. La préparation de l'oral 2**

Cet oral est le « parent pauvre » de la préparation à l'agrégation tant l'oral 1 monopolise l'attention et le temps des candidats. Pourtant, son coefficient est de 2, soit le même coefficient que l'écrit 1. Il ne doit donc pas être négligé.

La disponibilité offerte par le congé doit permettre au candidat de préparer l'épreuve physique de façon rigoureuse. Ceci est d'autant plus valable que sa spécialité sportive ne fait peut-être pas partie des disciplines retenues dans le cadre du concours et que son choix se portera donc, par défaut, sur une autre activité. L'adhésion à un club peut s'avérer très intéressante car elle incite à la régularité et permet l'accès à des connaissances utiles pour la préparation de l'oral qui suit la prestation physique.

A ce propos, la lecture du rapport de jury est essentielle, tant pour la préparation de l'oral que pour celle de l'épreuve physique. Il offre en effet une vision très précise et exhaustive des exigences du jury en terme de connaissances à maîtriser et d'orientations à privilégier.

## **7. Pour conclure ... quelques remarques**

- L'intérêt indéniable du congé de formation est qu'il permet de s'organiser sur la durée. Attention donc à ne pas trop accumuler de travail, et surtout trop rapidement ... au risque, la fatigue aidant, de perdre en motivation et par là même de baisser les bras pendant quelques temps. Chaque candidat doit trouver le rythme de travail qui lui est propre en misant sur la régularité et, surtout, sur le respect de l'emploi du temps fixé au départ. C'est essentiel.

- Dans le même ordre d'idée, il faut éviter, sous prétexte que l'on a du temps, d'en perdre trop dans des lectures souvent longues et parfois peu utiles par la suite. L'efficacité et la précision dans les choix de lecture reste de mise.

- Dernière précision, la lecture approfondie et complète des textes officiels est une étape incontournable de la préparation au concours. Quelle que soit l'épreuve envisagée, écrits 1 ou 2, oral 1 et oral 2, ces documents permettent aux candidats d'avoir une vision globale et institutionnelle de la discipline.

Chacun doit vivre son congé à sa façon, avec ses propres atouts et son propre style de travail. Néanmoins, la préparation du concours a ses exigences : régularité, méthodologie, rédaction ... mais aussi volonté et persévérance !

Bon courage.

**Sandrine Toker**  
**Lycée Professionnel J. Chaptal**  
**Amboise (37)**